

**PROVINCE DE QUÉBEC
ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

À une réunion ordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Îles du mardi 18 juillet 2023 tenue à la bibliothèque de l'École polyvalente des Îles (L'Étang-du-Nord) à 19 h et à laquelle sont présents :

P1– <i>vacant</i>	E6– OUELLET-M., Nathaël	MC11 – <i>vacant</i>
P2– FARRAH, Amélie	E7– POIRIER, Ginette	MC13– CUMMINGS, Sébastien
P3– CUMMINGS, Joël	E9– NADEAU, Annick	MC14– CHIASSON, Marlène
P4– CORMIER, Jean	E10– GILBERT, Isabelle	MC15– LEBLANC, Marie-Michelle
P5– <i>vacant</i>	ECSV– CYR, Jean-Michel	

P = Parent

E = Employé (e)

ECSV = Employé cadre sans droit de vote

MC = Membre de la communauté

formant le quorum requis (7 sur 13).

Étaient absentes :

	E8– CORMIER, Valérie	MC12– VIGNEAU, Karine
--	----------------------	-----------------------

La directrice générale, madame Brigitte Aucoin, est présente, de même que la secrétaire générale, madame Martine Bourgeois.

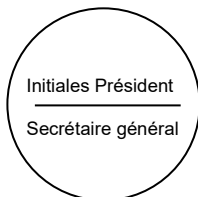
- Trois (3) personnes du public assistent à la réunion.

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Amélie Farrah, appuyée par madame Marlène Chiasson, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour;
2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 6 juin 2023;
3. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
4. Modification au Règlement sur la délégation de fonctions et pouvoirs (1.3);
5. Approbation du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027;
6. Nomination et prestation de serment d'une nouvelle administratrice;
7. Prolongation de mandats de trois administrateurs;
8. Nomination de la responsable du traitement des plaintes ;
9. Affiliation et délégation 2023-2024 au Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) région de l'Est du Québec;
10. Calendrier des rencontres du Conseil d'administration 2023-2024;
11. Révision de la Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux ÉHDAA (4.5);
12. Désignation d'un fournisseur (art. 13 de la loi 65.1 - LCOP);
13. Adoption du budget 2023-2024;
14. Révision de la Politique de recouvrement (8.1);
15. Révision des Normes et modalités des services de garde (4.11);
16. Transport scolaire – Contrat berline adaptée;
17. Autorisation demande de financement – Cadre de vitalisation;
18. Correspondance;
19. Affaires diverses;
20. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
21. Levée de la réunion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2023-039)



2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 6 juin 2023

Il est proposé par monsieur Nathaël Ouellet-Miousse, appuyé par madame Ginette Poirier, d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 6 juin 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2023-040)

3. Période de questions-commentaires du public (15 minutes)

Aucune question du public.

4. Modification au Règlement sur la délégation de fonctions et pouvoirs (1.3)

Il est proposé par madame Isabelle Gilbert, appuyée par madame Marlène Chiasson, que le Règlement sur la délégation de fonctions et pouvoirs (règlement 1.3) soit adopté, comme présenté par la directrice générale, madame Brigitte Aucoin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2023-041)

5. Approbation du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027

Il est proposé par monsieur Joël Cummings, appuyé par madame Amélie Farrah, que le Conseil d'administration approuve le plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027, comme présenté par la directrice générale, madame Brigitte Aucoin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2023-042)

6. Nomination et prestation de serment d'une nouvelle administratrice

Il est proposé par madame Ginette Poirier, appuyée par madame Marlène Chiasson, d'adopter l'assermentation de madame Marie-Michelle Leblanc au poste d'administratrice au siège 15, membre de la communauté (18-35 ans), pour un mandat de trois ans se terminant le 30 juin 2026.

Madame Leblanc est invitée à remplir et à signer la déclaration en lien avec le règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone, à consigner également au registre.

Une motion de remerciement est adressée à monsieur Marc-Olivier Bourque qui a occupé le siège 15 (18-35 ans) jusqu'au 30 juin dernier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2023-043)

7. Prolongation de mandats de trois administrateurs

Il est proposé par monsieur Nathaël Ouellet-Miousse, appuyé par madame Annick Nadeau, de prolonger les mandats de messieurs Joël Cummings (siège 3) et Jean Cormier (siège 4) jusqu'en octobre 2023.

Il est proposé par madame Isabelle Gilbert, appuyée par madame Marlène Chiasson, de prolonger le mandat de monsieur Sébastien Cummings (siège 13) jusqu'en octobre 2023.

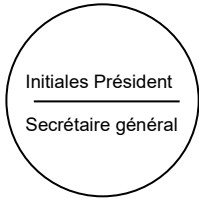
Une motion de remerciement est adressée à madame Sophie McIntyre qui a occupé le siège 2 comme administratrice représentant les parents jusqu'au 30 juin 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2023-044)

8. Nomination de la responsable du traitement des plaintes

Il est proposé par monsieur Sébastien Cummings, appuyé par madame Marie-Michelle Leblanc, de nommer madame Martine Bourgeois, responsable de la gestion administrative et secrétaire générale par intérim, responsable du traitement des plaintes pour le Centre de services scolaires des Îles, et ce, à compter du 28 août 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2023-045)



9. Affiliation et délégation 2023-2024 au Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) région de l'Est du Québec

Il est proposé par monsieur Nathaël Ouellet-Miousse, appuyé par madame Annick Nadeau, de nommer mesdames Karen Renaud et Marie-Pier Bénard à titre de déléguées au Réseau du sport étudiant, Est-du-Québec, et monsieur Joël Lapierre comme représentant du secteur primaire, et ce, pour l'année 2023-2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2023-046)

10. Calendrier des rencontres du Conseil d'administration 2023-2024

Dans le respect de l'article 162 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), il est prévu que le Conseil d'administration du Centre de services scolaire tiendra quatre (4) séances ordinaires par année scolaire. Pour l'année 2023-2024, celles-ci auront lieu :

- le mardi 22 août 2023 (au besoin);
- le mardi 10 octobre 2023;
- le mardi 28 novembre 2023;
- le mardi 23 janvier 2024
- le mardi 26 mars 2024;
- le mardi 30 avril 2024;
- le mardi 28 mai 2024;
- le mardi 16 juillet 2024.

11. Révision de la Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux ÉHDAA (4.5)

Il est proposé par madame Annick Nadeau, appuyée par madame Ginette Poirier, que la politique 4.5 révisée (Politique relative à l'organisation des services ÉHDAA) soit adoptée comme présentée par la directrice des services éducatifs et des technologies de l'information, madame Isabelle Gilbert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2023-047)

12. Désignation d'un fournisseur (art. 13 de la loi 65.1 – LCOP)

ATTENDU qu'il est obligatoire d'installer un pare-feu devant l'équipement réseautique du Centre de services scolaire des Îles afin de le protéger de différents types d'attaque informatique (réf. 15 mesures CGCD, mesure 8.2);

ATTENDU que le pare-feu est un équipement très important (porte d'entrée et de sortie) de notre infrastructure réseautique (réf. 15 mesures CGCD, mesure 1.7);

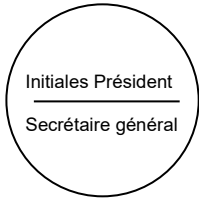
ATTENDU que le Centre de services scolaire doit obligatoirement installer en redondance un deuxième pare-feu en cas de panne du premier pare-feu (réf. CSSÎ, Directive sur la stratégie de sécurisation des actifs informationnels, 6,2 Les mesures préventives et CSSÎ, Guide de reprise informatique - Ordre d'importance des serveurs et applications);

ATTENDU que la majorité des centres de services scolaires ont installé des pare-feu Fortinet;

ATTENDU qu'au Québec, les offres de support sont beaucoup plus complètes sur les pare-feu Fortinet que sur ceux de Palo Alto;

ATTENDU que, selon la proposition de Precicom datée du 20 juin 2023, il en coûterait 99 199,35 \$ avant taxes afin de remplacer le Palo Alto et ajouter un pare-feu de relève Fortinet, incluant les licences et services pour 3 ans pour les deux pare-feux;

ATTENDU que, selon sa Politique et règles relatives aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction, le Centre de services scolaire des Îles a recours à la procédure d'appel d'offres sur invitation pour tous ses contrats d'approvisionnement, de services techniques ou en technologies de l'information dont le montant de la dépense est supérieur à 25 000 \$, mais, dans tous les cas, inférieur au seuil applicable pour l'appel d'offres public qui est de 121 200 \$;



ATTENDU que, selon Fortinet, il n'y aurait aucun bénéfice pour le Centre de services scolaire des Îles d'aller en appel d'offres sur invitation, car le prix du plus bas soumissionnaire sera celui de Precicom;

ATTENDU les documents déposés en annexe :

- Courriel de Jenny Da Costa, directrice de comptes Éducation (Québec) Fortinet,
- Soumission budgétaire de Precicom;

ATTENDU la recommandation du service informatique pour l'achat de deux pare-feu Fortinet afin de remplacer le pare-feu Palo Alto ;

Il est proposé par madame Amélie Farrah, appuyée par monsieur Joël Cummings, que le Centre de services scolaire des Îles autorise l'achat gré à gré du pare-feu Fortinet de Precicom.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2023-048)

13. Adoption du budget 2023-2024

ATTENDU QUE, conformément à la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), le Centre de services scolaire des Îles doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation son budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2023-2024;

ATTENDU QUE ce budget prévoit un déficit d'exercice de 466 274 \$ et que ce montant est inférieur à la limite d'appropriation de l'excédent accumulé représentant 15 % de l'excédent accumulé au 30 juin 2022, exclusion faite de la valeur comptable nette des terrains;

ATTENDU QUE le produit de la taxe scolaire, au montant de 947 979 \$, a été établi en prenant en considération :

- une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000 \$ et moins au montant de 34 113 168 \$,
- un nombre de 6 562 immeubles imposables de plus de 25 000 \$, et
- le taux de 0,0973 \$ du 100 \$ d'évaluation fixé par le ministre pour la taxe scolaire 2023-2024;

Il est proposé par monsieur Nathaël Ouellet-Miousse, appuyé par madame Amélie Farrah, que le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette prévoyant des revenus de 31 289 509 \$ et des dépenses de 31 755 783 \$ soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2023-049)

14. Révision de la Politique de recouvrement (8.1)

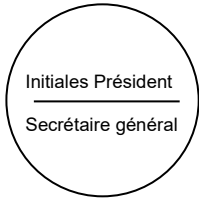
Il est proposé par monsieur Sébastien Cummings, appuyé par monsieur Joël Cummings, d'adopter le document Politique de recouvrement (8.1), comme présentée par la directrice des ressources financières, transport scolaire et approvisionnement, madame Danielle Gallant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2023-050)

15. Révision des Normes et modalités des services de garde (4.11)

Il est proposé par madame Annick Nadeau, appuyée par madame Ginette Poirier, d'adopter le document Normes et modalités des services de garde (4.11), comme présenté par la directrice des ressources financières, transport scolaire et approvisionnement, madame Danielle Gallant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2023-051)



16. Transport scolaire – Contrat berline adaptée

Il est proposé par madame Marlène Chiasson, appuyée par madame Annick Nadeau, que le Centre de services scolaire des Îles accorde le contrat de berline adaptée pour une durée de 5 ans (de l'année 2023-2024 à l'année 2027-2028) à M.A. Poirier au montant de 198 \$ par jour (taxes en sus).

Il est également résolu d'autoriser monsieur Jean Cormier, président du Conseil d'administration, et madame Brigitte Aucoin, directrice générale du Centre de services scolaire des Îles, à signer le contrat de transport adapté par berline

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2023-052)

17. Autorisation demande de financement – Cadre de vitalisation

Il est proposé par madame Isabelle Gilbert, appuyée par madame Marlène Chiasson, d'autoriser le responsable du projet, monsieur Jean-Michel Cyr, directeur des ressources matérielles, à déposer une demande d'aide financière auprès de la Communauté maritime (Cadre de vitalisation) et à signer tous les documents s'y rattachant, incluant l'entente pour le projet d'aménagement extérieur à la Polyvalente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2023-053)

18. Correspondance

Aucune correspondance.

19. Affaires diverses

Madame Brigitte Aucoin tient à souligner l'excellence des élèves et la qualité d'organisation de la fête des finissants de la Polyvalente qui s'est déroulée le 22 juin dernier. Elle se joint aux membres du Conseil d'administration pour adresser une motion de félicitations aux 71 élèves qui ont ainsi terminé leur parcours.

Les membres du Conseil d'administration se joignent à madame Brigitte Aucoin pour souhaiter à tous les élèves et membres du personnel de bonnes et reposantes vacances estivales.

20. Période de questions-commentaires du public (15 minutes)

Aucune question du public.

21. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la réunion à 19 h 55.

Jean Cormier, président du CA

Martine Bourgeois, secrétaire générale